

# DES SANCTIONS À VISÉE ÉDUCATIVE : *introduction...*

Les temps périscolaires sont des temps d'inter-classes, durant lesquels les enfants doivent partager des espaces, du matériel, des jeux ; et y trouver des enfants de tous âges (de 3 à 12 ans parfois) ayant des besoins et des sensibilités différentes.

Durant ces temps, les enfants y vivent des moments de détente, d'amusement, de défoulement, de jeux, d'amitiés, de sociabilité, de joies... ; mais cela peut-être aussi pour certains des moments moins faciles et parfois même effrayants...

Afin que ces périodes soient les plus agréables possibles pour tous ; la municipalité a édité **un règlement intérieur** qui inclut des règles de vie permettant de vivre en collectivité. Ces temps ne sont pas et ne doivent pas être des zones de non-droits ; aussi lorsqu'un comportement n'est pas acceptable pour « vivre ensemble », qu'il y a une infraction des règles, cela conduira à une sanction qui se veut **éducative**.

## **Sanctionner, ce n'est pas punir.**

*« Les punitions fonctionnent et mettent fin aux comportements perturbateurs dans l'instant. Mais elles ont des effets destructeurs en provoquant des sentiments d'injustice, de dévalorisation (baisse de l'estime de soi) et d'humiliation chez l'enfant. Sur le moyen et le long terme, les punitions peuvent aussi causer des dégâts au niveau du développement de l'enfant. Et elles n'ont aucune portée pédagogique. »*

Les **sanctions** quant à elles auront une **visée éducative**, ce qui suppose une adaptation à chaque situation, adapté au rythme de l'enfant, en toute bienveillance et avec écoute.

Ainsi, les sanctions prises se feront en fonction des **faits commis**. Elles seront clairement énoncées, prévisibles car connues de tous et non soumises à l'arbitraire de l'adulte.

## **La sanction doit avoir pour finalité :**

- D'attribuer à l'élève la responsabilité de ses actes et de le mettre en situation de s'interroger sur sa conduite en prenant conscience des conséquences.
- De lui rappeler le sens et l'utilité des règles de vie en collectivité.
- De lui permettre de s'améliorer

La sanction est **individuelle** (*une sanction collective est toujours injuste !*) mais elle ne porte pas atteinte à l'individu, elle sanctionne des actes et une transgression effective des règles établies.

*Ce n'est pas l'enfant qui est « mauvais » mais le comportement inapproprié qu'il a eu à un instant donné.*

*Un enfant dit « difficile » est très souvent un enfant qui pour de multiples raisons ne trouve pas ou plus les mots pour exprimer ce qui l'habite, ses émotions, sa souffrance, ... Il vient alors interpeller les adultes qui l'entourent par des actes, des comportements agités, il s'oppose en permanence, ...*

La sanction doit **être graduée, proportionnelle à la faute commise**. Elle se base sur des faits, elle ne doit pas laisser place aux interprétations et jugements, l'adulte s'engage à être équitable et juste. La sanction éducative s'accompagne d'une **démarche réparatrice** (demander des excuses, réparer un objet, nettoyer le dégât...).

Pour les **enfants de l'école maternelle**, « **aucune sanction ne peut être infligée** », ou seulement et si cela est nécessaire, nous proposerons un court temps d'isolement sous surveillance.

*L'enfant en maternelle a souvent besoin qu'on lui répète les règles pour les comprendre et les respecter.*

*Les adultes doivent faire preuve de constance dans l'application des règles ce qui le sécurisera et il saura ainsi mieux ce que l'on attend de lui.*

*C'est vers 4 ans, que l'enfant comprend que ses actes ont des effets sur son environnement. La moitié des enfants a tendance à modifier la réalité pour éviter de se faire disputer. Il ne s'agit pas nécessairement de mensonges puisque plusieurs enfants de cet âge ne distinguent pas encore parfaitement le réel de l'imaginaire.*

## À CHAQUE ACTE, SA SANCTION ...

**Lorsque tu blesses quelqu'un (camarade, adulte, ...) involontairement ...**

⇒ Tu t'excuses, tu t'assures qu'il ou elle aille bien (si ce n'est pas le cas, préviens un adulte) et accompagne ton camarade jusqu'aux soins si nécessaire.

**Lorsque tu fais du mal à quelqu'un volontairement...**

⇒ Tu t'excuses, tu t'assures qu'il ou elle aille bien (si ce n'est pas le cas, préviens un adulte) et accompagne ton camarade jusqu'aux soins si nécessaire.

Tu expliques ton geste sans crier ni t'énerver.

⇒ **Le jeu du bienveilleur invisible**

Pioche le nom d'un camarade au hasard et deviens sans être démasqué son « ange-gardien » sur une période qui te sera définie.

**Lorsque tu dis un mot grossier ou familier...**

⇒ Invente **un poème** de 3 à 5 lignes rimant avec le mot en question (CE2 à CM2)

⇒ Trouve 3 à 5 mots finissant par le même son que ton mot « interdit » (CP-CE1)

⇒ Trouve un autre mot à dire à la place de celui-ci, en expliquant bien que ceci n'est pas un mot correct, respectueux... (PS-MS-GS)

--- Si dans une journée, l'enfant réitère les gros mots, le poème ou mots seront lus par les parents !

**Lorsque vous mettez un(e) camarade de côté ou vous vous moquez d'elle/lui...**

⇒ Piochez dans **la boîte à jeux, une fiche « jeu coopératif \*»** au hasard et invite des camarades à y jouer ensemble et avec toi (ou vous) !

**Lorsque tu fais une bêtise « réparable » (renverser de l'eau, casser un objet...)**

⇒ Répare ou nettoie ce que tu peux

**Lorsque tu enfrens une règle « non réparable »**

⇒ Pioche une **carte défi « Bien vivre ensemble »** et fais ce qu'il est écrit (si possible sinon re pioche)

# PROPOSITION DE JEUX POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE ...

Lorsque tu t'ennuies ou que tu souhaites développer ton imagination...

## **CAISSE JEU IMAGINE** (Contenant « Jeu t'aime »)

La caisse Jeu Imagine pourrait permettre de redonner aux cours de récréation leur aspect ludique en invitant les enfants à créer, à imaginer, à jouer, à collaborer, ...

Principe : Installer un contenant (bacs, abri de jardin, container...) rempli d'objets quotidiens obsolètes tels que pneus, tissus, chaises, filets, ... dans la cour de récréation et laisser librement les enfants y avoir accès pendant le temps de midi.

Lorsque tu te sens seul(e), triste, en colère...

## **OUVRE LA « BOÎTE DU BONHEUR »**

A l'intérieur tu y trouveras des blagues, des dessins humoristiques, des photos de tes camarades grimaçant, de jolis dessins ou poèmes de tes camarades qui nous l'espérons t'aideront à te sentir mieux... Et si tel est le cas et que tu le souhaites, dessine ou écris à ton tour et place ton papier dans la boîte...

### **\* Boîte à jeux coopératifs**

Mais qu'est-ce qu'un jeu de coopération ?

Les quatre facteurs psychosociaux qui déterminent les activités coopératives :

- La coopération : ce facteur comprend la communication, la cohésion, la confiance et l'établissement de relations interpersonnelles positives ; le mot clé est l'entraide.
- L'acceptation : les participants doivent s'accepter tels qu'ils sont. Personne n'est éliminé ni rejeté par le groupe.
- L'engagement : chaque personne contribue à la réussite de la tâche commune selon ses capacités. « Tous pour un et un pour tous ».
- Le plaisir : les participants jouent pour s'amuser avant tout.

Pour tous les enfants qui ne sont pas très à l'aise dans leur corps, les jeux compétitifs peuvent être une véritable source de stress et de remise en question de leurs capacités. Ils se sentent alors rejetés ou diminués par les plus sportifs, mis à l'index car selon leurs critères « inefficaces pour l'équipe » et perdent confiance en eux. Ces notions d'entraide, d'acceptation de tout un chacun, de participation et de plaisir sont le gage de passer un bon moment ensemble, tout en essayant d'améliorer ses capacités psychomotrices.